Ministère de l'Economie et des Finances

Direction Générale de l'Economie

La Dépêche

L'actualité économique

N° 728 - Mercredi 11 Décembre 2019 - Service de la Communication et de la Documentation (SCD)

LES TITRES

EDF : des feuilles de palmiers pour un projet de biomasse en Côte d'Ivoire **page 1**

10 secteurs d'activité sont exposés au risque de corruption, selon l'INS **page 2**

14 produits représentent 90% des disponibilités alimentaires en Côte d'Ivoire **page 2**

Moody's légèrement pessimiste sur les perspectives du secteur bancaire africain pour l'année 2020 **page 2**

L'OPEP prend la décision d'opérer une nouvelle réduction de 500 000 b/j de sa production pétrolière **page 3**

Finalisation de la mise en œuvre d'une fiche d'évaluation de l'environnement des affaires **page 3**

Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique : vive le multilatéralisme ! **page 3**

À LA UNE

EDF : des feuilles de palmiers pour un projet de biomasse en Côte d'Ivoire

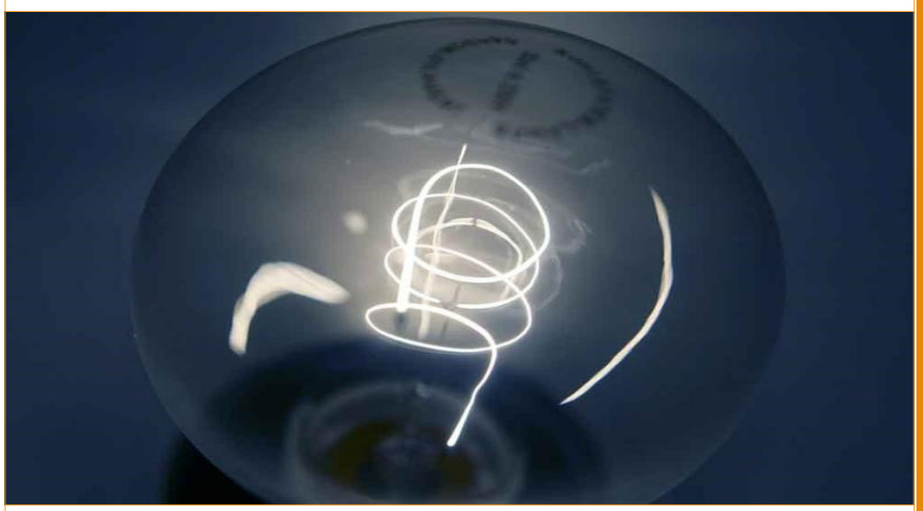

Des feuilles de palmiers pour un projet de biomasse d'un coût de 200 ME en Côte d'Ivoire par EDF.

EDF, Meridiam et Biokala, à travers leur société de projet commune Biovea Energie, ont signé avec le Gouvernement de Côte d'Ivoire un contrat de concession pour la conception, le financement, la construction et l'exploitation pendant 25 ans d'une centrale biomasse de 46 MW. Les travaux doivent débuter mi-2020 et la mise en service de la centrale mi-2023.

Située dans la commune d'Aboisso, à 100 km à l'Est d'Abidjan, **cette installation sera la plus grande centrale d'Afrique de l'Ouest alimentée à partir de déchets agricoles et répondra aux besoins en électricité de l'équivalent de 1,7 millions de personnes par an.** Le combustible biomasse proviendra des résidus de feuilles de palmiers issues de la culture locale. EDF, Meridiam et SIFCA détiennent respectivement 40%, 36% et 24% de BIOVEA Energie.

Le coût total du projet représente un investissement d'environ 200 ME. Le financement sera assuré par les membres du consortium et par des partenaires financiers dont l'Agence Française de Développement via sa filiale Proparco et Emerging Africa Infrastructure Fund.

Source :
https://www.boursedirect.fr/fr/actualites/categorie/accords/edf-des-feuilles-de-palmiers-pour-un-projet-de-biomasse-en-cote-d-ivoire-boursier-a24b5a198cf15f7779f0a9397a74b5889cd

10 secteurs d'activité sont exposés au risque de corruption, selon l'INS

Le résultat de l'enquête de l'Institut National de la Statistique (INS) sur le mode de gestion des administrations publiques, présenté jeudi 05 décembre 2019, à la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG), a fait savoir que **10 secteurs sont exposés au risque de corruption.**

La Côte d'Ivoire se classe 105e/180, avec un score de 35/100 selon l'Indice de perception de la corruption dans

Il s'agit notamment de la Police, des Impôts, du Trésor, de la Construction, des Douanes, de l'Education nationale, de la Fonction publique, la Justice, la Santé et le Transport. Selon **N'Golo COULIBALY,** Président de la HABG**, cette étude a pour objectif d'identifier les forces et faiblesses de l'administration publique vis-à-vis du fléau de la corruption.**

Le Président de la HABG a également exhorté ses collaborateurs et acteurs intervenant dans la lutte contre la corruption à établir une cartographie identifiant les facteurs de risque de corruption afin de réussir cette lutte.

Le Directeur Général Adjoint de l'INS et ses collaborateurs ont pour leur part recommandé certaines mesures telles que **la vulgarisation des procédures au niveau des usagers, l'encouragement à la dénonciation tout en rassurant et protégeant les dénonciateurs contre toutes représailles, comme moyens de lutte pour enrayer ce fléau.**

Cette initiative entre dans le cadre de la volonté de l'institution de disposer des instruments appropriés de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées. Notons que, selon **l'Indice de perception de la corruption dans le monde, de Transparency International, réalisé en 2018, le pays se classe 105e/180, avec un score de 35/100.**

Source : https://www.agenceecofin.com/gouvernance-economique/0912-71939-cote-d-ivoire-10-secteurs-d-activite-sont-exposes-au-risque-de-corruption-selon-l-ins

14 produits représentent 90% des disponibilités alimentaires en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire a atteint un taux d'autosuffisance alimentaire de 105% sur la période 2014-2017. Plus précisément, **14 produits primaires participent pour plus de 90% à la quantité totale de disponibilités alimentaires nationales,** a indiqué jeudi **Gabriel KOFFI** de la Direction des Statistiques, de la Documentation et de l'Informatique du Ministère Ivoirien de l'Agriculture et du Développement Rural dans un atelier de présentation des bilans alimentaires de la Côte d'Ivoire sur la période 2014-2017 co-organisé avec la Banque Africaine de Développement (BAD).

La Côte d'Ivoire a atteint un taux d'autosuffisance alimentaire de 105% sur la période 2014-2017.

Quatre produits se distinguent particulièrement avec des disponibilités de plus de 50kg par personne et par an. Il s'agit de **l'igname (158 kg/pers/an), du manioc (117kg/pers/an), du riz en équivalent blanchi (109kg/pers/an) et des plantains (55kg/pers/an).**

Les données du ministère relèvent ainsi que les disponibilités calorifiques moyennes par personne par jour sur la période 2014-2017 sont estimées à 2565 kilocalories (Kcal) avec un minimum de 2548 Kcal en 2014 et un maximum de 2595 kcal en 2017. "Dans l'ensemble, il est observé une faible variation des disponibilités alimentaires humaines par produit d'une année à l'autre. Cependant, on note un accroissement relativement important en 2017 du riz (équivalent paddy) et des poissons pélagiques", a analysé M. KOFFI.

Source : https://www.commodafrica.com/09-12-2019-14-produits-representent-90-des-disponibilites-alimentaires-en-cote-divoire

Moody's légèrement pessimiste sur les perspectives du secteur bancaire africain pour l'année 2020

L'Agence Américaine de Notation Moody's a dans un rapport publié le 9 décembre 2019, **abaissé à « négatives » ses perspectives sur le secteur bancaire en Afrique.** Selon les analystes de l'institution, **cette situation est principalement le fait d'une dégradation de l'environnement d'exploitation bancaire dans la région, qui aura pour conséquence d'accentuer la pression sur la qualité des actifs et la rentabilité de ces banques.**

Moody's légèrement pessimiste sur les perspectives du secteur bancaire africain pour l'année 2020

Moody's prévoit en effet que **la croissance globale du Produit Intérieur Brut en Afrique sera de 4,1%,** loin des niveaux historiques moyens de 6% qu'on a eus au cours de ces dernières années. Dans ce contexte, **les gouvernements feront face à des difficultés pour honorer leurs engagements de remboursement d'emprunts ou de règlement des fournisseurs.**

Dans les deux cas, les banques se retrouveront avec des créances à provisionner, soit directement sur des prêts accordés aux gouvernements, soit du fait de l'exposition qu'elles ont sur des clients qui sont des fournisseurs des Etats. Le pessimisme affiché par Moody's demeure toutefois mesuré. L'agence reconnaît que malgré tout, la plupart des banques africaines notées maintiendront des niveaux élevés de fonds propres, tandis que les capacités de financement et de gestion des engagements de court terme en monnaie locale, resteront solides dans la plupart des pays.

https: //www.agenceecofin.com/finance/1012-71957-moodys-legerement-pessimiste-sur-les-perspectives-du-secteur-bancaire-africain-pour-lannee-2020

L'OPEP prend la décision d'opérer une nouvelle réduction de 500 000 b/j de sa production pétrolière

L'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) vient de s'accorder sur une nouvelle réduction de son offre pétrolière de 500 000 barils par jour, jusqu'à fin mars 2020. Une nouvelle coupe qui viendra s'ajouter au programme de réduction en cours, de 1,2 million de barils par jour.

L'OPEP prend la décision d'opérer une nouvelle réduction de 500 000 b/j de sa production pétrolière

Une annonce inattendue qui a ravi le marché et qui permettra de stabiliser les cours face au regain de l'offre hors OPEP et à celui des stocks qui risquent d'atteindre un niveau assez élevé dans les tout prochains mois.

La majeure partie de cette nouvelle réduction sera prise en charge par l'Arabie Saoudite. Il se pose désormais la question de savoir comment les membres du cartel vont adhérer à ce nouvel accord étant donné que certains arrivaient difficilement à adhérer à la coupe précédente.

Source :

https://www.agenceecofin.com/production/1012-71969-l-opep-prend-la-decision-d-operer-une-nouvelle-reduction-de-500-000-b/j-de-sa-production-petroliere

Finalisation de la mise en œuvre d'une fiche d'évaluation de l'environnement des affaires

« La fiche d'évaluation a été lancé en 2017 dans le cadre du Programme pour l'Amélioration du Climat d'Investissement et des Affaires en Afrique de l'Ouest, une initiative financée par l'Union Européenne et mise en œuvre par le Groupe de la Banque Mondiale. La fiche d'évaluation a été pilotée dans six Etats membres de la CEDEAO – la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Nigéria, le Sénégal et la Sierra Leone. **Elle met en lumière les dysfonctionnements dans l'environnement des affaires de chaque pays – notamment les freins à l'entrée des investissements – et aide à identifier les réformes nécessaires – surtout au niveau légal et réglementaire – pour résoudre ces freins au développement du secteur privé.**

La fiche d'évaluation de l'environnement des affaires met en lumière les dysfonctionnements dans l'environnement des affaires de chaque pays.

La fiche d'évaluation suit et évalue ensuite la mise en œuvre effective de ces réformes », lit-on dans un communiqué reçu au Journal de l'Economie Malienne (Lejecom). Selon le document, la fiche d'évaluation a contribué à renforcer les plateformes de dialogue public privé existantes dans les six pays pilotes. Sa mise en œuvre a également permis d'accumuler des connaissances conséquentes sur la mise en œuvre de réformes favorables aux entreprises qui bénéficieront aux autres Etats membres. **La Commission de la CEDEAO a présenté les principaux enseignements tirés de la mise en œuvre de la fiche d'évaluation lors d'un atelier à Dakar.**

Source :

https://afrique actudaily.com/index.php/2019/12/10/finalisation-de-la-mise-en-oeuvre-dune-fiche-devaluation-de-lenvironnement-des-affaires/

Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique : vive le multilatéralisme !

À Nairobi, pour leur 9e sommet, des Chefs d'État et de Gouvernement des pays ACP ont appelé à aller à contre-courant de la dynamique actuelle.

Promotion du commerce équitable, renforcement de la dimension inclusive de la croissance économique, meilleure garantie de la paix et de la stabilité dans les pays du Sud, voilà les points que le neuvième Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement des Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) a choisi de mettre en exergue ces 9 et 10 décembre 2019.

A Nairobi, au 9e Sommet, des Chefs d'État et de Gouvernement des pays ACP ont appelé à aller à contre-courant de la dynamique actuelle.

Dans la capitale kényane, l'accent a été mis sur la volonté de maintenir, voire de renforcer, le multilatéralisme au moment où, sous les coups de boutoir de l'administration Trump, cette approche et pratique politique, diplomatique et économique des relations internationales est affaiblie. Normal quand le thème principal choisi est « Un groupe ACP transformé et engagé en faveur du multilatéralisme ».

Source :

https://www.lepoint.fr/afrique/pays-d-afrique-des-caraibes-et-du-pacifique-vive-le-multilateralisme-10-12-2019-2352283_3826.php#